



Curl Moncton Inc.

JEU DE CHASSE À L'AS – EN GÉNÉRAL & PRÉPARATION

L'organisme

- Curl Moncton Inc. – Entreprise # 803452606NP0002
- Permis de loterie # 1528310 131 001 - établi le 28 juin 2018

Explication du jeu

La Chasse à l'As Curl Moncton est une forme de loterie, où on vend des billets de tirage. Chaque semaine les participants achètent des billets de loterie. Les fonds provenant de la vente de billets sont divisés chaque semaine en trois parties.

20% du revenu hebdomadaire des ventes va au porteur du billet gagnant de la semaine.

30% du revenu hebdomadaire des ventes va dans le gros lot cumulatif.

50% du revenu de la loterie est retenu par l'organisateur.

Le détenteur du billet gagnant de la semaine ou son substitut (si le détenteur n'est pas présent) aura l'option de choisir une carte dans le jeu de cartes officiel. Le détenteur du billet gagnant de la semaine gagnera le gros lot si lui ou son substitut a choisi l'as de cœur. Si l'as de cœur n'est pas tiré, le jeu de cartes restant est conservé pour la partie de la semaine suivante... et ainsi de suite.

* Voir la section «Procédure pour tirer le billet gagnant hebdomadaire» pour toute l'explication.

Le gros lot s'accumule de semaine en semaine jusqu'à être gagné, ce qui termine le jeu. À ce moment-là, Curl Moncton Inc. fera une demande pour un nouveau permis de loterie

Objectifs du jeu

Curl Moncton Inc. vise à être un organisme autofinancé qui aborde continuellement d'autres initiatives pour développer les habiletés de nos Petites Pierres en particulier, y compris la littéracie physique et la mise sur pied d'un curriculum pour enseigner le curling à des niveaux appropriés à leur âge.

La nouvelle rallonge à l'édifice, avec ses allées additionnelles, nous permettra de faire grandir notre club d'une façon pas envisageable avec seulement cinq glaces. Les fonds de la loterie Chasse à l'As Curl Moncton vont nous aider à atteindre ces objectifs.



Préparation de la Chasse à l'As Curl Moncton

Chaque semaine au cours de la loterie, un membre du Comité Chasse à l'As Curl Moncton ou son représentant sera assigné à agir comme Chef du Tirage pour la semaine.

* Voir la section «Procédure pour tirer le billet gagnant hebdomadaire» pour toute l'explication.

JEU DE CHASSE À L'AS – RÈGLES & DIRECTIVES

(A) Dates et temps fixés

- A,1) La première loterie Chasse à l'As Curl Moncton débutera en septembre 2018.
- A,2) Les billets seront en vente pendant les heures ouvrables de Curl Moncton durant la semaine qui précède chaque date de tirage, ainsi que le jour du tirage de 14 à 16 heures. Le jour du tirage, Curl Moncton Inc. se réserve le droit d'étendre les heures de vente de billets pour accommoder la clientèle. Dans un tel cas, le temps additionnel sera limité à un maximum de 2 heures. La vente de billets se terminera 15 minutes avant le tirage. Tout changement dans les heures de vente de billets sera affiché via les médias sociaux.
- A,3) La date du tirage sera chaque samedi durant toute la durée de la loterie. Le premier tirage est prévu pour le samedi 22 septembre, 2018.
- A,4) La durée maximale d'une série de tirages est 52 semaines.
- A,5) Il y aura vente de billets pendant une semaine et tirage hebdomadaire chaque samedi jusqu'à ce que l'as de cœur soit tiré en vue du paiement du gros lot.
- A,6) Si le mauvais temps ou d'autres circonstances empêchent Curl Moncton Inc. de faire le tirage un samedi, le tirage se fera le jour disponible suivant. Tout changement dans le jour régulièrement fixé pour le tirage sera affiché dans les médias sociaux.

(B) Achat et coût des billets de loterie

- B,1) Les billets seront vendus à Curl Moncton Inc., 80 avenue Lockhart, Moncton pendant les heures ouvrables de chaque dimanche au samedi après-midi.
- B,2) Les billets peuvent seulement être achetés avec de l'argent comptant.
- B,3) Le dernier appel pour la vente de billets se fait 15 minutes avant le tirage, qui est prévu pour 16h15.
- B,4) Le coût d'achat des billets de loterie est structuré comme suit:
5\$ pour un (1) billet / 10\$ pour trois (3) billets / 20\$ pour dix (10) billets.
- B,5) La vente de billets se limite aux personnes âgées de 19 ans et plus.

(C) Le jour du tirage

- C,1) Installation à Curl Moncton Inc., 80 avenue Lockhart, Moncton.
- C,2) La date du premier tirage sera le samedi 22 septembre 2018.



- C,3) Des billets seront disponibles entre 14 et 16 heures chaque samedi.
- C,4) 16h15 – Tirage d'un billet.
- C,5) 16h20 – Tirage d'une carte gagnante.
- C,6) Les présences au tirage à Curl Moncton, 80 avenue Lockhart seront restreintes à la capacité permise par le Prévôt aux Incendies. Tous les tirages seront diffusés en direct sur Facebook pour donner un accès à tous les acheteurs de billets.

(D) Prix et gagnants

- D,1) Pour chaque semaine de tirage, le Chef du tirage et les bénévoles oeuvrant sur le site du tirage ne sont pas éligibles à réclamer un prix pour cette semaine-là.
- D,2) Le billet de loterie gagnant à chaque date de tirage est assuré de recevoir 20% des recettes générées par la vente de billets pendant la semaine précédant le tirage.
- D,3) Le porteur du billet gagnant n'est pas obligé d'être présent le jour du tirage.
** Voir la section «Procédure pour tirer le billet gagnant hebdomadaire» pour toute l'explication.*
- D,4) Chaque semaine le tirage sera diffusé en direct sur Facebook.
- D,5) La couleur et le numéro du billet gagnant seront annoncés à répétition sur le site et montrés en diffusion directe. Chaque semaine la couleur et le numéro du billet gagnant seront enregistrés pour fins de vérification.
- D,6) La carte gagnante pour le gros lot est l'as de cœur.
** Voir la section «Procédure pour tirer le billet gagnant hebdomadaire» pour toute l'explication.*
- D,7) Le montant cumulatif du gros lot est 30% des billets vendus à date. Ce montant continue d'augmenter chaque semaine que l'as de cœur n'est pas tiré du jeu de cartes.
- D,8) Le gros lot commencera avec une contribution de 2 500\$ par Curl Moncton Inc.

(E) Procédure pour tirer le billet hebdomadaire gagnant *

- E,1) Le Comité Chasse à l'As Curl Moncton désignera un Chef du tirage pour chaque semaine où il y a tirage. Ce sera la tâche du Chef du tirage de veiller sur le tirage de la semaine et de s'assurer que tous les règlements et procédures sont observés.
- E,2) Ce sera la tâche du Chef du tirage de faire observer les Règles du jeu et, s'il le faut, statuer sur toute situation qui peut se présenter, tel que précisé dans les Règles du jeu.
- E,3) Le Chef du tirage aura le dernier mot dans le respect des Règles du jeu pour le tirage de la semaine.
- E,4) Au moment pré-déterminé dans les Règles du jeu, le Chef du tirage annoncera le résultat de la vente de billets dans la semaine. Tel que spécifié dans les Règles du Jeu, 20% du revenu hebdomadaire des ventes ira au titulaire du billet tiré pour la semaine, 30% ira dans le gros lot cumulatif et 50% ira à Curl Moncton Inc.
- E,5) Les résultats hebdomadaires seront annoncés à Curl Moncton et transmis en direct sur Facebook. Les résultats seront aussi affichés sur un tableau. L'annonce des résultats se fera avant que débute le procédé de sélection du gagnant de la semaine.



- E,6) Au moment pré-déterminé, le Chef du tirage choisira au hasard une personne présente pour retirer du baril le billet gagnant hebdomadaire.
- E,7) La personne choisie pour retirer le billet gagnant tournera le dos au baril et mettra une main à l'intérieur pour choisir UN billet. Le billet gagnant retiré du baril sera bien montré et donné au Chef du tirage. Le Chef du tirage annoncera la couleur et le numéro du billet. Celui-ci sera visualisé sur la caméra Facebook et posté sur leur page.
- E,8) Il est essentiel que la personne choisie pour retirer le billet gagnant ne sorte qu'UN billet. La procédure suivante sera utilisée s'il arrive que la personne choisie retire plus qu'UN billet du baril :
- a. Si la personne retire accidentellement DEUX (2) billets du baril, cette personne remettra les deux billets au Chef du tirage. Le Chef du tirage montrera que DEUX (2) billets ont été sortis. La personne choisie pour retirer un billet tournera le dos au Chef du tirage qui placera un des deux billets retirés dans chaque main, fermée. La personne choisie pour retirer un billet choisira une des mains fermées. Le billet qu'elle contient sera le billet gagnant pour le tirage de cette semaine.
 - b. Si la personne retire accidentellement PLUS QUE DEUX (2) billets du baril, ces billets seront remis au Chef du tirage. Le Chef du tirage montrera que PLUS QUE DEUX (2) billets ont été sortis. Le Chef du tirage redéposera dans le baril TOUS les billets retirés, et le processus sera repris après sélection d'une autre personne pour sortir le billet gagnant.
- E,9) Une fois le billet gagnant confirmé et annoncé, le Chef du tirage attendra cinq (5) minutes pour que le titulaire du billet gagnant s'avance. Le titulaire du billet gagnant n'a pas besoin d'être présent lors du tirage pour gagner. Si le titulaire du billet ne s'avance pas pour être identifié pendant cette période de cinq minutes, le Chef du tirage choisira au hasard une personne présente pour agir comme substitut pour choisir une carte au nom du titulaire du billet gagnant et lui donner l'occasion de gagner le gros lot cumulatif. Le substitut choisi pour agir au nom du titulaire du billet gagnant n'a aucun droit de réclamer le prix hebdomadaire de 20% ni le gros lot cumulatif de 30%.
- E,10) Toutes les cartes de tirage restantes seront placées face cachée sur une table et mêlées. Le titulaire du billet gagnant ou, s'il n'est pas présent, son substitut choisira une des cartes sur la table. La première carte qu'il touchera sur la table sera jugée être la carte choisie. La carte sera retournée et montrée par le Chef du tirage à tous ceux de l'assistance sur place et par la caméra.
- E,11) Si la carte choisie pour ce tirage hebdomadaire est l'as de cœur, le gagnant de la semaine gagnera le gros lot cumulatif de 30% en plus du 20% des ventes de la semaine.
- E,12) Si la carte choisie pour le tirage de la semaine est l'as de cœur, la carte sera marquée NULLE et enlevée du paquet de cartes restantes. Toutes les cartes enlevées au cours des tirages hebdomadaires seront enregistrées et retenues pour fins de vérification.



- E,13) Si la carte choisie au tirage de la semaine n'est PAS l'as de cœur, le 30% pour le gros lot sera ajouté au montant cumulatif du gros lot pour le tirage hebdomadaire suivant.
- E,14) Le gagnant hebdomadaire aura 72 heures du moment du tirage pour se pointer et réclamer son prix. Si le gagnant de cette semaine ne se pointe pas durant le temps dicté, le prix de cette semaine (20% de ses ventes et 30% du gros lot cumulatif s'il y a lieu) sera ajouté au gros lot cumulatif du tirage hebdomadaire suivant.
- E,15) À l'issue du tirage de la semaine, le Comité consignera pour fins de vérification :
- Le numéro du billet gagnant et sa couleur
 - Le montant total des ventes comptant de billets
 - Le partage des ventes comptant de la semaine, 20% au gagnant hebdomadaire, 30% au gros lot cumulatif, 50% à Curl Moncton.
- E,16) À l'issue du tirage de la semaine, les talons de billets pour le tirage de la semaine demeurant dans le baril seront détruits, et le procédé reprendra pour le tirage de la semaine suivante.